



## CARTE D'IDENTITÉ

Créé en 1987, le Graap regroupe les personnes concernées par la maladie psychique, y compris leurs proches. Mieux comprendre la maladie, donner un sens à sa vie, trouver des moyens pour mieux vivre avec, créer des réseaux d'entraide et de solidarité sont quelques-uns des principes qui sous-tendent alors ses actions.

Le Graap travaille aussi à la déstigmatisation de la maladie psychique. Il se bat pour que les Droits de l'homme ne restent pas une déclaration d'intention mais deviennent une éthique qui imprègne les rouages de notre société, qu'ils soient politiques, administratifs ou religieux. Il veille aussi à ce que les actions des intervenants, en prise directe avec les personnes concernées par la maladie psychique, soient respectueuses de la Convention internationale des droits de l'homme.

Dès le début janvier 2012, deux entités bien séparées, mais complémentaires, sont à la disposition du public concerné : le Graap-Association et le Graap-Fondation.

### Notre mission

Le Graap-Association s'occupe principalement des tâches suivantes :

- Défendre les droits et les intérêts des personnes concernées par la maladie psychique en assurant la représentation de la problématique psychiatrique dans diverses commissions, comités et autres groupes de travail et en conduisant des actions concernant la problématique « Maladie psychique et prison ». Les membres du Comité du Graap-Association sont attentifs au respect de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et militent dans ce sens.
- Animer chaque mois un groupe d'entraide pour les proches concernés par la problématique de la maladie psychique et de la détention en prison, notamment des personnes astreintes à une mesure thérapeutique exécutée en milieu pénitentiaire (art. 59 al.3 du Code pénal suisse).
- Organiser des événements tels que conférences, tables rondes (Café prison) ou autres rencontres ouvertes à tous. Les participants, membres ou non de l'association, peuvent s'y exprimer, écouter et être entendus dans le respect et la confidentialité.
- Informer le public sur les actualités en lien avec le vécu de la maladie psychique, le rétablissement, les politiques sociales et annoncer sur le site web les événements tels que des formations ou des manifestations concernant la santé mentale.

<https://association.graap.ch>

Tél. 079 694 81 80 - [contact.association@graap.ch](mailto:contact.association@graap.ch)

BCV Lausanne, CCP 10-725-4, Clearing 767

IBAN CH 08 0076 7000 A053 0378 9